

Projet d'architecture 5.2 : CIEL - Conception, Innovation, Enseignement du logement

Titulaires

Christine GODFROID (Coordonnateur) et Daniel LINZE

Mnémonique du cours

PROJ-P5302

Crédits ECTS

20 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Flagey

Contenu du cours

L'atelier CIEL – Conception, Innovation, Enseignement du Logement porte sur la recherche spatiale de l'habiter et du logement collectif. On y enseigne la conception, l'innovation et la lecture critique du logement collectif – des aspects essentiels pour préparer les nouvelles générations à répondre spatialement aux défis démographiques essentiellement urbains. L'atelier forme les étudiants à une expertise dans la conception d'édifices de logements exprimés avec les outils graphiques de l'architecte. Une attention particulière est accordée au contexte bruxellois sans pour autant exclure des projets dans d'autres contextes urbains (en Europe), ou non urbain ou même « sans contexte ».

Encadré par Jean-Marc Simon, Daniel Linze, Irene Lund et Christine Godfroid à la longue expérience pédagogique dans l'enseignement du logement, l'atelier est fondé dans la continuité de l'Atelier logement innovant et de l'Atelier horizontal de Ba3 jadis consacrés au logement

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Objectifs spécifiques à l'atelier :

- > Analyser un projet de logement donné et y déceler tant les qualités spatiales que les inconvénients.
- > Développer une culture d'exemples de logements à Bruxelles et ailleurs.
- > Distinguer entre constants, enjeux, intentions et moyens d'un projet de logement.
- > Acquérir le vocabulaire spécifique au logement.
- > Concevoir et représenter correctement au niveau graphique et par maquette un ensemble de logements de l'échelle urbanistique à l'échelle du projet d'architecture.
- > Comprendre le but et les limites des réglementations liées au logement.

Pour ce faire, l'atelier propose des énoncés mesurés et adaptés à la population étudiante tout au long du cursus. Le développement des attendus (ampleur du projet, échelle du projet, ...) et/ou le niveau de maîtrise de chacun d'eux seront spécifiques aux étudiants à ce stade de leur cursus, et précisés en début d'exercices.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PROJ-P4301 | Projet d'architecture 4.1: ACTArt Corps Transdiscipline | 20 crédits, PROJ-P4302 | Projet d'architecture 4.2 : CIEL Conception, Innovation, Enseignement du | 20 crédits, PROJ-P4303 | Projet d'architecture 4.3 : COCONCoception et coconstruction en architecture | 20 crédits, PROJ-P4304 | Projet d'architecture 4.4 : COMMUN.E | 20 crédits, PROJ-P4305 | Projet d'architecture 4.5 : CUMAClub d'Utilisation du Matériel architectural | 20 crédits, PROJ-P4306 | Projet d'architecture 4.6 : MANOVoyage en théorie | 20 crédits, PROJ-P4307 | Projet d'architecture 4.7 : MMLMicroMegasLab | 20 crédits, PROJ-P4308 | Projet d'architecture 4.8 : PCPratiques critiques | 20 crédits, PROJ-P4309 | Projet d'architecture 4.9 : Terrains | 20 crédits et PROJ-P4310 | Projet d'architecture 4.10 : TRAMETerritoire réaffectation Architecture Mémoire Matérialité Empat | 20 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

- > Maîtriser tant à la lecture qu'au dessin les codes de la représentation graphique d'un projet d'architecture.
- > Pratiquer activement son carnet d'architecte comprenant, entre autres, des dessins in situ.
- > Être autonome en matière d'analyse architecturale.
- > Être autonome en matière de recherche de documentation complémentaire au sujet.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le projet est mené à la fois en groupes et individuellement et présenté à l'atelier. L'enseignement est collectif tout en étant tributaire d'un bon avancement individuel d'une séance à l'autre. Ceci permet à chaque étudiant d'explorer et progresser dans toutes les facettes du projet d'architecture : la conception, la formalisation, la représentation. Le travail individuel permet aussi d'approfondir une proposition plus personnelle tout en observant et en apprenant des projets des autres étudiants.

Un planning du contenu des séances est communiqué en début d'année académique.

Une attention particulière est accordée vers la fin d'un exercice à l'organisation de la présentation graphique et en maquettes des documents finaux, et de la narration du projet.

Contribution au profil d'enseignement

Des activités d'apprentissages complémentaires sont organisées en rapport avec les deux projets de l'année par le soutien de conférences d'experts.

Références, bibliographie et lectures recommandées

HECKMANN, O, SCHNEIDER, F. (ed). *Floor Plan Manual Housing*. Basel, Birkhäuser, 2011.

LEUPEN, B., MOOIJ, H., *Housing Design. A Manual*. TUDelft, 2011

LUCAN, J., *Habiter. Ville et architecture*. EPFL Press 2021.

SCHMID, S., *A History of Collective Living*. ETH Zürich et Birkhäuser, 2021

SHERWOOD, R. *Modern housing prototypes*. Cambridge and London, Harvard University Press, 1978.

STEIXNER, G. WELZIG, M. *Luxury for all. Milestones in European Stepped Terrace housing*. Birkhäuser, 2020.

LEDENT, G. POROTTO, A. *Brussels Housing – Atlas of Residential Building Types*. Birkhäuser, 2023.

La bibliographie complète est un des supports de cours, et pourrait être complétée dans les énoncés proposés.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Contact(s)

Christine.godfroid@ulb.be

Daniel.linze@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Projet

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Deux modes d'évaluation sont prévus :

1. Une **évaluation formative continue** portant sur le travail fourni par l'étudiant-e (avec remises intermédiaires, aux dates convenues, de l'état d'avancement des recherches, et projets de groupe et individuels) et sa participation active et engagée durant les ateliers. Ces évaluations formatives seront communiquées à l'étudiant-e tout au long de l'année, à l'issue des moments-clé, avec une synthèse de celles-ci à l'issue du premier quadrimestre.
2. Des **évaluations certificatives** à l'issue de chacun des quadrimestres.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La pondération de la note de l'UE se base sur les évaluations certificatives, selon la pondération suivante :

> Évaluation certificative du Q1: 30 %.

> Évaluation certificative du Q2 : 70 %

Travail durant le Q2 en atelier : 20 %

Jury final : 50 %

La note de l'UE Projet sera la **moyenne arithmétique pondérée** de ces notes certificatives.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | Master en architecture | finalité Spécialisée/bloc 2

